

Centre Ecole de Parachutisme de Nouvelle-Calédonie - CMO LA FOA
Association sportive déclarée le 16 mars 1977
Agrément Jeunesse et Sports n°ETAPS/11/005
Affiliation FFP n° 9X02 – Ridet n°136 689 – 001
BP 751 – 98845 Nouméa

Nouméa, le 2 Décembre 2021

Le comité d'administration du Centre école de Parachutisme de Nouvelle Calédonie invite les membres de l'association à sa prochaine assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le Vendredi 17 Décembre 2021 à 18h00, au local du CEPNC situé sur l'aéroport de Magenta à Nouméa.

L'ordre du jour sera le suivant:

- Point sur la situation du club

Rappelons qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier (ci-joint) dûment rempli et signé, étant précisé qu'aucun membre ne peut cumuler plus de 1 mandat.

Dans l'attente de vous revoir à cette occasion, je vous adresse mes cordiales salutations.

Le président
Michael Mazuir

POUVOIR

Je soussigné demeurant,
donne pouvoir à demeurant,
pour me représenter à l'assemblée générale de l'association qui se tiendra le 17 Décembre 2021,
en prenant part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour.

Signature